



Prix de l'Institut Français de la Mer

Prix Jean Morin de l'IFM 2016 :

MICHEL TUDESQ

Prix IFM Avenir :

SIMON BERNARD



Michel TUDESQ

Né le 18 août 1956 à Montpellier

Activités professionnelles et associatives :

Conseiller des affaires maritimes au ministère de l'écologie, de l'énergie et de la mer, MICHEL TUDESQ est directeur du lycée de la mer Paul BOUSQUET à Sète depuis la rentrée 2004.

Il a été président du "club des directeurs des Lycées Professionnels Maritimes", organe qui regroupe les directeurs des 12 lycées maritimes, organise le partage des pratiques et formule les propositions en lien avec l'administration à la direction des affaires maritime. Il en est aujourd'hui représentant au Comité spécialisé de la formation professionnelle maritime.

Après une formation universitaire de maîtrise en écologie marine, il réalise la première installation pédagogique en cultures marines du lycée Paul BOUSQUET puis exerce comme professeur avant de prendre la direction technique de l'élevage marin des Poissons du Soleil durant dix ans.

De retour à l'enseignement en 1993 (cultures marines et gestion), il prend la direction du LPM de Bastia en 2001 avant de rejoindre Sète en 2004.

Homme de contact, apprécié de tous Michel TUDESQ est le directeur du plus important lycée maritime de France et il obtient des résultats formidables tant au point de vue de la qualité de la formation que de l'organisation de son lycée.

Depuis son arrivée à la tête du lycée de Sète, Michel TUDESQ a, année après année, innové et mis en place de nouvelles formations pour coller toujours plus aux demandes des professionnels et offrir des débouchés aux jeunes en fin de scolarité : il y a ouvert un BEP marin du Commerce (2005), organisé les Assises de la pêche, (2006), ouvert un Bac pro de Conduite et gestion de l'entreprise maritime (CGEM) et un BTSA Aquaculture, inédit en LPM (2007), ouvert un bac pro Electro-mécanicien de Marine (2008), animé en région le Grenelle de la mer (2009), fait une première tranche de rénovation (2010), ouvert un bac pro plaisance (2011), ouvert une section aquaculture bac+3 avec le CNAM (2012), créé un internat et d'une salle de simulation machine (2013-2014), ouvert un nouveau BTS Pêche et gestion de l'environnement marin (2014), démarré un nouveau centre de formation sécurité maritime, un nouvel internat et accueilli le service de santé des gens de mer (2015).

Exposé des motifs :

Par son engagement et ses actions de développement de l'établissement qui lui est confié, Michel TUDESQ va bien au delà du rôle habituel d'un directeur de lycée maritime. Par son action au service de la jeunesse et de l'enseignement maritime, il met en œuvre les valeurs fondamentales de la grande famille maritime et en assure la transmission aux jeunes générations.



Simon BERNARD

Activités professionnelles et associatives

Après son bac en 2009, Simon BERNARD passe 1 an en classe préparatoire à l'Ecole des Pupilles de l'Air puis un an en Angleterre avant d'intégrer la première promotion du cycle Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime (ENSM) où il effectue actuellement sa dernière année.

Tout en poursuivant ses études et ses périodes de navigation, Simon BERNARD s'engage dans de multiples projets d'études, d'aide et de mise au point de technologies accessibles aux populations pauvres :

- Il est finaliste du challenge Deloitte-Eco pour son projet de récupération des savons d'hôtels au profit des enfants du Maroc, en 2013.
- En 2014, il crée l'association Hydro Tech, manage l'équipe marseillaise du challenge international HYDROCONTEST et remporte le prix de l'innovation technologique pour son navire de charge semi-submersible
- En 2015, il navigue chez Brittany Ferries, notamment sur le Bretagne où il participe à l'opération « School-in-Ship » consistant à former à bord des élèves Officiers chefs de quart machine de Saint-Malo.
- En 2016, il rejoint le défi « Nomades des mers » et conçoit d'un désalinisateur « low-tech » pour faciliter l'accès à l'eau potable
- Il est co-organisateur de Hydrotechdays (24h de challenge et d'innovation) le 10 et 11 juin sur le site du Havre de l'ENSM.
- Il est lauréat de l'appel à projet Green Tech écoles, lancé par le ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, pour récompenser des projets numériques et écologiques
- Il va contribuer à la production de "papers" pour l'université maritime mondiale en espérant participer en novembre 2017 à la COP 22.

Un article du "Marin" le 13 mai dernier décrit plus en détail son projet de désalinisateur.

La multiplicité des challenges, des réussites et des passions qui animent Simon BERNARD ne l'empêchent pas d'être un garçon humble, simple, très ouvert, travaillant en équipe : de nombreuses grandes valeurs de la mer l'animent.



PRIX IFM

A l'instigation de Francis Vallat, alors Président, l'Institut Français de la Mer a créé en 2002 le « Prix de l'Institut Français de la Mer » devenus en 2008 « Prix Jean Morin de l'Institut Français de la Mer » et « Prix IFM Avenir ».

Règlement d'attribution du prix :

1. L'IFM décerne chaque année deux prix à deux personnalités reconnues pour leur action dans le domaine maritime et porteuses des valeurs traditionnelles du monde maritime : humilité et solidarité, courage et endurance, simplicité et vérité, responsabilité.
2. Ces prix portent le nom de « Prix Jean Morin de l'Institut Français de la Mer » et « Prix IFM Avenir ».
3. Le montant des prix est fixé par le bureau de l'IFM : ce montant est de 1.500 Euros pour le « prix Jean Morin de l'Institut Français de la Mer » comme pour le « prix IFM Avenir »
4. Le « prix Jean Morin de l'Institut Français de la Mer » est attribué à toute personnalité ayant contribué au développement des activités maritimes de la France et/ou de l'emploi maritime français (actif des professions maritimes : cadre ou employé d'entreprise ou d'administration, entrepreneur, syndicaliste, navigant civil ou militaire, homme politique, journaliste, écrivain, artiste, cinéaste, sportif, etc...).
5. Le « prix IFM Avenir » est attribué à un(e) jeune, en fin d'études ou travailleur (embarqué ou sédentaire) s'étant fait remarquer par un travail, une action ou un acte révélateur de son talent, de sa passion ou de son apport à la vie maritime française.
6. Les prix peuvent être partagés.
7. Le jury, nommé par le Président de l'IFM sur proposition du bureau de l'IFM, est composé d'une part de personnalités ayant illustré la vie maritime française et d'autre part de personnalités dont la fonction maritime est éminente. La liste des membres du jury peut être modifiée annuellement, en tant que de besoin. (Il n'est possible de quitter le jury que par démission, ou par cessation des fonctions ayant fait désigner le titulaire.)
8. Les membres du jury participent personnellement aux délibérations et aux votes. Ils peuvent toutefois, à titre dérogatoire et exceptionnel, se faire représenter par une personnalité dûment mandatée ou donner un pouvoir en blanc à un autre des membres du jury.
9. Les candidatures sont recueillies ou proposées tout au long de l'année par les comités locaux et le bureau de l'IFM, les membres du jury, ou déposées spontanément au secrétariat du siège de l'IFM. Elles doivent être transmises à ce dernier au fur et à mesure et y parvenir avant le 15 avril de chaque année.
10. Le Président, le Délégué général et le Secrétaire général de l'IFM participent aux délibérations du jury, mais sans voix délibérative.



Jury

Le jury est commun à ces deux prix et réunit des personnalités marquantes, incontestables et reconnues du monde maritime français.

Président : *Didier Decoin*, Secrétaire général de l'Académie Goncourt, Président des écrivains de la Marine.

Membres :

- *Gérard d'Aboville*, Ancien Président du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance, membre du conseil d'administration de l'IFM
- *Cécile Bellord*, Délégué général adjoint d'Armateurs de France
- *Pierre-Georges Dachicourt*, ancien Président du Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, ancien lauréat du prix Jean Morin de l'IFM, membre du conseil d'administration de l'IFM
- *Xavier de la Gorce*, Président de la Société Nationale de Sauvetage en Mer,
- *Henri Legoherel*, Président de l'Académie de marine,
- *Pierre Leonard*, *Inspecteur général de l'Enseignement Maritime*
- *Bernard Rogel*, Amiral, Chef d'état-major de la Marine,
- *Jacqueline Tabarly*,
- *Francis Vallat*, président d'honneur de l'IFM, fondateur des prix de l'IFM.



Institut Français de la Mer

Historique des lauréats

Juin 2016



Lauréats des prix IFM

Il n'a pas été attribué de prix en 2014 et 2015, l'IFM n'ayant pas reçu de propositions de candidats en nombre suffisant pour permettre de réunir valablement le jury.

Année 2013

Prix Jean Morin de l'Institut Français de la Mer

Pierre LEAUSTIC, pour son action exceptionnelle au service de l'association AUX MARINS, qui permet de faire vivre et perdurer la mémoire des marins disparus. Bien au-delà des familles éprouvées, il fait honorer leur mémoire et perdurer l'hommage de la nation. Il œuvre sans relâche pour promouvoir et assurer le développement ainsi que le rayonnement du Mémorial National des Marins Morts pour la France, situé à Plougonvelin - Pointe Saint Mathieu, en Pays d'Iroise.

Homme de convictions, de courage, de défis, Pierre LEAUSTIC n'a cessé - parallèlement à une carrière de quarante ans dans la Marine nationale qui l'a conduit jusqu'au grade d'amiral - de s'investir dans le monde associatif.

Prix IFM Avenir

Fabien Delahaye, skipper, fruit de la génération Optimist, il régata en « Equipe » puis sur 420 et enchaîne sept saisons en 470. Il intègre l'Equipe de France jeune et le pôle Espoir de Ouistreham, s'entraîne avec l'élite française et participe à tous les championnats d'Europe et du Monde ; il évolue régulièrement dans le « top 15 » européen. Se tournant vers la course au large, il acquiert en quelques années un palmarès impressionnant (champion de France de course au large en solitaire, 1^{er} de la Transat Ag2r avec Armel le Cléac'h, 4^{eme} de la Solitaire du Figaro, champion de France de course au large en équipage, 1^{er} de la transat Jacques Vabre classe 40 avec Sébastien Rogues...). Au-delà de ce palmarès, Fabien Delahaye porte les grandes valeurs des gens de mer : il a construit sa réussite à force de travail, de soif de progression, de curiosité, d'échange, d'esprit d'équipe, de volonté de transmettre et de partage. Il donne de son temps pour partager sa passion avec les jeunes, revient vers son club et sa ville d'origine pour transmettre ce qu'il y a reçu.

Année 2012

Prix Jean Morin de l'Institut Français de la Mer

Mme Anne Le Page, pour son action en faveur de l'emploi des marins, comme bénévole puis comme secrétaire générale et maintenant comme directrice de l'association « La Touline ». Grâce à son engagement, cette petite structure est devenue un outil incontournable de l'emploi maritime français ; elle a désormais des bureaux sur la façade Ouest et en Méditerranée, aptes à orienter les marins dans des systèmes de formation complexe ; elle s'est adaptée pour répondre aussi bien à des périodes de plein emploi que pour répondre aux conséquences douloureuses pour les familles de marins de crises sur l'emploi maritime. Elle permet aux navigants de tous niveaux de formation, de toutes spécialités, de tous secteurs maritimes et para-maritimes et de tous horizons, de trouver ou retrouver un embarquement ou un poste à terre et veille particulièrement sur les personnels d'exécution et titulaires de petits brevets, les plus vulnérables dans les périodes difficiles.



Prix IFM Avenir

Le jury a décidé de ne pas attribuer le prix IFM Avenir, aucune candidature ne correspondant à l'esprit recherché et en particulier à l'illustration – par une action ou un comportement exceptionnel - des valeurs dont la mer est traditionnellement porteuse: générosité, ouverture, courage, fermeté dans l'adversité ou les circonstances difficiles.

Année 2010 - 2011

Prix Jean Morin de l'Institut Français de la Mer

M. Jean Ducluzeau, Président de « Marins Sans Frontières », association qu'il porte contre vents et marées au sens propre comme au sens figuré pour porter assistance et secours aux populations isolées par la mer ou par une voie navigable (fleuve, rivière, lac...) ou qui dépendent d'elles, et d'améliorer leurs conditions de santé et de vie en facilitant les échanges humains, techniques et économiques. Jean Ducluzeau est homme de mer, de ceux-là qui font vivre la mer, et, inlassablement, tentent de mieux la faire connaître de ses concitoyens.

Prix IFM Avenir

M. Corentin de Chatelperron (né en 1993), jeune ingénieur qui, après avoir travaillé 3 ans en France, part début 2009 au Bangladesh et y découvre les avantages de développer un composite à base de fibre de jute pour construire les embarcations de pêche locales. Convaincu qu'il faut mettre les compétences scientifiques de l'Occident au service des pays pauvres pour les aider dans un développement durable, il lance des recherches, construit un petit voilier expérimental et, pour démontrer la robustesse du procédé, rejoint la France depuis le Bangladesh à la voile et parcourant 7.600 milles en 186 jours. Il repart ensuite au Bangladesh pour continuer ses recherches et la mise au point d'une filière complète de construction de ces navires à base de fibres de jute.

Année 2009

Prix Jean Morin de l'Institut Français de la Mer

M. Jacques Perrin (né en 1941), acteur, scénariste, réalisateur et producteur de cinéma, unanimement reconnu depuis plus de trente ans, il a participé à plus de cinquante films.

Il enchaîne des rôles variés sous la houlette des plus grands : Costa Gavras, Pierre Schoendoerffer, Jacques Demy (*Les demoiselles de Rochefort*, 1967) avant de fonder sa propre société de production qui financera notamment : *Le crabe-tambour* (1977), *Les quarantièmes rugissants* (1982), *Le peuple migrateur* (2001), *Voyageurs du ciel et de la mer* (2004), *Tabarly* (2008), *Océans* (2009), présentant le monde sous-marin et les espèces qui le peuplent.

Défenseur des grandes causes, amoureux passionné et passionnant de la nature, et en particulier de la mer et des marins, il a su rester un homme simple et a fait siennes les valeurs maritimes.



Prix IFM Avenir

Le jury a décidé de ne pas attribuer le prix IFM Avenir, aucune candidature ne correspondant à l'esprit recherché et en particulier à l'illustration – par une action ou un comportement exceptionnels - des valeurs dont la mer est traditionnellement porteuse: générosité, ouverture, courage, fermeté dans l'adversité ou les circonstances difficiles.

Année 2008

Prix de l'Institut Français de la Mer

M. Gérard Petipas, ancien navigateur en particulier sur les *Pen Duick*, compagnon de toujours d'Éric Tabarly, dont le rôle pour la promotion de la course au large est unanimement et mondialement reconnu et se perpétue au travers de ses différentes fonctions actuelles ou récentes, notamment de vice-président de l'Association Tabarly et de fondateur de la Cité de la voile Éric Tabarly à Lorient.

Prix IFM Avenir

M. Pierre Marcel (né en 1980), qui, après plusieurs embarquements à bord de *Pen Duick* et de *Pen Duick III*, a consacré trois ans de sa vie à réaliser à partir des archives qu'il a rassemblées, le film « Tabarly », produit par Jacques Perrin et qui retrace remarquablement la vie et l'œuvre de ce marin d'exception.

Année 2007

Prix de l'Institut Français de la Mer

Entré à la Compagnie de Jésus Compagnie en 1939, **le père Michel Jaouen** a été aumônier des prisons (Fresnes, dix ans) puis du foyer des Epinettes. Il a fondé une association de réinsertion par l'embarquement à bord de grands voiliers (Bel Espoir, Rara Avis).

Dès son plus jeune âge il a entretenu une familiarité, une complicité avec la mer : à Ouessant où il est né, à Kerlouan où son père s'est retiré quatre ans plus tard, puis à Brest où il a poursuivi ses études au collège du Bon Secours.

C'est à l'Aber-Wrac'h qu'il installera sa base en 1968 lorsqu'il décidera d'embarquer sur des voiliers, en stage de réinsertion, des jeunes délinquants, des alcooliques, des drogués, des « paumés ». Marin jusqu'à la moelle, il est à bord non seulement le « patron », mais aussi bien le mécanicien, le cuisinier que le radio ou le matelot. Mais il est surtout celui qui écoute et encadre, qui s'adresse sans détour, qui ose dire la vérité qui rend libre. Il a pénétré tous les milieux pour se battre avec Foi et humilité contre l'injustice du sort, contre la désespérance de l'Homme. Dans un seul but : rendre à chaque être humain sa part d'indépendance et d'autonomie. Ainsi, depuis plus de trente ans le Père Jaouen prend le large avec un même message : ne pas étiqueter les gens, mais brasser la diversité pour le plus grand bien de chacun.



Prix IFM Avenir

Eric Bellion : Après des études supérieures en France et au Danemark, et l'exercice de diverses fonctions toutes reliées à la mer -responsable communication du programme Tara Arctic (2005/2006), mise en place d'un programme d'études scientifiques sur des monotypes dans le cadre Sailing One/Sol Océane- il devient président des associations « Ensemble c'est mieux » et « La Bande de bras cassés » (intégration des personnes handicapées).

Il a notamment monté une association parrainée par Isabelle Autissier et Philippe Poupon qui lui a permis avec deux autres camarades de réaliser le tour du monde à la voile (43 000 Nm) à bord du « Kifouine » au cours duquel étaient accueillis lors de sept escales 45 jeunes handicapés. La collecte des fonds nécessaires ayant été en partie assurée par une régata fictive de type « téléthon » : « un mille un euro », dont l'organisation impliquait des personnes elles-mêmes handicapées, faisant de ce projet et de sa réalisation un exemple réussi d'intégration d'handicapés.

Cette expérience concrète s'est appuyée sur les valeurs essentielles de solidarité, d'amitié, de respect de l'autre, de l'entraide et de l'aventure.

Elle se poursuit aujourd'hui au travers de l'association « Ensemble c'est mieux », dont le but est de promouvoir la réalisation d'activités communes (sport, culture, loisir) entre personnes valides et personnes handicapées

Année 2006

Prix de l'Institut Français de la Mer

Pierre-Georges Dachicourt, président du comité national des pêches maritimes et élevages marins, administrateur de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer et de la Société centrale du crédit maritime. Ainsi est reconnue l'exemplarité d'un parcours professionnel débuté comme mousse à la pêche dès l'âge de treize ans, poursuivie comme patron puis comme armateur, avant de s'orienter vers des tâches et responsabilités tout aussi exigeantes du secteur syndical et coopératif, toutes activités dans lesquelles il s'est attiré une estime unanime, du plus humble aux diverses autorités.

Général d'armée **Henri Bentégeat**, président du comité militaire de l'Union européenne. Officier des Troupes de marine qui, comme commandant supérieur des forces armées aux Antilles, fut un des premiers officiers généraux non issus de la Marine à s'impliquer véritablement dans la lutte contre les nouvelles criminalités en mer. À l'état-major particulier du Président de la République il participa personnellement, au plus haut niveau de l'État, à la définition des pouvoirs nouveaux ou renforcés des préfets maritimes. Comme chef d'état-major des armées il soutint le concept de sauvegarde maritime et veilla à lui faire attribuer les moyens en cohérence avec l'exigence de sécurité et de sûreté maritimes nécessitée par l'évolution de la situation géopolitique. Aujourd'hui, convaincu que « nos façades maritimes et nos départements et territoires d'outre-mer sont à la fois pour nous une chance et une contrainte, une richesse et une obligation », il s'implique avec énergie dans le dossier de la politique maritime européenne.



Prix IFM avenir

Le jury a décidé de ne pas attribuer le prix IFM Avenir, aucune candidature ne correspondant à l'esprit recherché et en particulier à l'illustration – par une action ou un comportement exceptionnel - des valeurs dont la mer est traditionnellement porteuse: générosité, ouverture, courage, fermeté dans l'adversité ou les circonstances difficiles.

Année 2005

Prix de l'Institut Français de la Mer

MM. Frank-Yves et Kevin Escoffier, vainqueurs le 21 novembre 2005 de la 7^e Transat Jacques Vabre (Le Havre – Salvador da Bahia) sur leur trimaran Crêpes Whaou ! Cette victoire est celle de toute une équipe (concepteur, réalisateurs techniques, sportifs et sponsors) mais aussi d'un choix personnel et résolu de Frank-Yves Escoffier : privilégier la sécurité par rapport aux sensations extrêmes offertes par les trimarans de 60 pieds. Son trimaran de 50 pieds par son type de construction et les technologies retenues, était d'un prix plus abordable que ses grands frères, tant à l'achat qu'en coût de possession, et devrait connaître des débouchés commerciaux intéressants.

Prix IFM Avenir

Lieutenant de vaisseau **Emmanuel Mocard**. Plongeur-démineur, ce jeune officier de la Marine nationale a dans des circonstances exceptionnelles, en Indonésie après le tsunami de décembre 2004, puis en Louisiane après le passage du cyclone Katrina, fait la preuve de très belles qualités de chef, de professionnel de la mer, de diplomate et d'homme de cœur. La qualité de ses expertises, le sang-froid et l'efficacité avec lesquels ont été conduites les opérations dans un environnement particulièrement dégradé nécessitant la conception et la mise en œuvre de procédures particulières, la sollicitude manifestée aux plus démunis ont été unanimement salués et font particulièrement honneur à la Marine nationale et à notre pays.

Année 2004

Prix de l'Institut Français de la Mer

Jacques Mazars, commandant de la task force 150, basée habituellement dans le golfe d'Aden, pour son action exceptionnellement efficace et délicate dans un contexte humain et international très difficile, à la suite de la tragédie de l'avion de la Flash Airlines au large de Sharm El Sheik le 3 janvier 2004. En effet tant vis-à-vis des familles que des autorités concernées, ou encore dans le commandement des moyens sur zone, le contre-amiral Jacques Mazars a assumé la mission qui lui était confiée avec une compétence, un engagement personnel, et une humanité illustrant bien au-delà de ses simples devoirs les vertus maritimes aussi bien que militaires.



Bruno de La Barre, maquettiste passionné et artisan maritime de grand talent mérite l'extrême considération de la plupart des grands navigateurs français, tout en étant canotier de la SNSM et surtout inlassable combattant de la réinsertion des jeunes en difficulté. En plus d'avoir été cadet de la mer et longtemps instructeur à « Jeunesse et Marine », Bruno de la Barre vient en particulier d'encadrer pendant une année une équipe de jeunes réputés difficiles chargée de construire une yole devant porter les couleurs de Toulon dans de nombreux « défis » à venir.

Prix IFM avenir

Le jury a décidé de ne pas attribuer le prix IFM Avenir, aucune candidature ne correspondant à l'esprit recherché et en particulier à l'illustration – par une action ou un comportement exceptionnel - des valeurs dont la mer est traditionnellement porteuse: générosité, ouverture, courage, fermeté dans l'adversité ou les circonstances difficiles.

Année 2003

Prix de l'Institut Français de la Mer

Jean-Paul Hellequin, porte-parole CGT des marins de Brest, délégué du comité central d'entreprise du groupe Bourbon-Abeille et cuisinier de l'Abeille Flandres. Le prix a été remis après que Christian Quillivic directeur général des Abeilles eut fait l'éloge de son employé, tant pour ses qualités professionnelles que pour ses qualités humaines : un homme qui défend les intérêts des salariés avec son franc-parler et pour lequel le dialogue social n'est pas un vain mot. La vie de Jean-Paul Hellequin, c'est le service des autres et des plus déshérités, notamment des marins abandonnés lors de l'ultime escale des navires poubelles.

Ce sont ses combats qui inspirent la plus grande estime, ainsi que sa volonté permanente d'un dialogue non-complaisant mais si possible constructif.

Prix IFM Avenir

Maud Fontenoy, la première femme à traverser en solitaire l'océan Atlantique à la rame d'est en ouest, d'Amérique du Nord en France. Gérard d'Aboville qui a encouragé et conseillé l'héroïne, a souligné combien cette traversée dans les hautes latitudes est difficile et dangereuse en raison de la force des vents et des mers... mais elle peut être rapide si les vents restent portants. Or Maud Fontenoy a eu les mers fortes et les vents violents dans la première partie de sa traversée puis s'est heurtée aux vents d'est engendrés par les hautes pressions caniculaires qui s'étaient installées en cet été 2003 sur l'Europe occidentale. Il tient à souligner l'exploit accompli par Maud qui après avoir traversé des mers où les creux de dix mètres n'étaient pas rares, fut ensuite amenée à ramer contre les vents d'est, reculant parfois. Il devait ajouter que c'est grâce à son seul travail et à sa ténacité hors du commun que Maud Fontenoy est parvenue à financer son expédition, certains commanditaires ne se faisant connaître qu'en volant au secours de la victoire.



Année 2002

Prix de l'Institut Français de la Mer

Alain Courau, né en 1940, membre du Conseil d'Administration et prochain Président de l'Association Krousar Thmey («Nouvelle famille» en khmer).

Alain Courau, qui a aussi dirigé ou présidé de grandes entreprises françaises et qui est un navigateur, a été le pionnier et reste le « père » du Centre de Formation à la pêche de Sihanoukville au Cambodge. Ce centre a été progressivement développé avec l'aide de Français et en particulier de Bretons, et permet aujourd'hui l'insertion sociale et professionnelle de jeunes orphelins ou voyous cambodgiens devenus patrons de pêche ou matelots, voire employés dans différents métiers portuaires.

Cette expérience remarquable à maintenant six ans et ne cesse de progresser, Alain Courau continuant de la suivre mais en ayant réussi à mettre en place un corps professoral et d'encadrement constitué à 100 % de Cambodgiens.

Prix IFM Avenir

Nicolas Figuerolles né en 1969, marin technicien diéséliste à bord du Tétis (navire océanographique du CNRS), et plongeur amateur passionné. Il a été « l'inventeur » d'une découverte exceptionnelle au large du Cap d'Agde.

Il s'agit de deux statues de bronze vieilles de plus de 2 000 ans et reconnues comme des pièces tout à fait extraordinaires. Le jury a voulu le distinguer à la fois pour l'importance de cette découverte, datant de décembre 2001, et pour l'attitude éthique et moralement irréprochable de son comportement après cette découverte.

Martial Hascoët né en 1975, marin pêcheur. Il est aussi, canotier plongeur bénévole à la Société nationale de sauvetage en mer (vedette de Plouescat).

Il a par un geste de sang-froid et de courage admirable sauvé, dans des conditions très difficiles de clapot, un homme âgé de 66 ans et qui, du fait de la fatigue avait coulé. Le jury de l'IFM a voulu distinguer à la fois Martial Hascoët, lui-même, et à travers lui l'ensemble des sauveteurs bénévoles de la SNSM.